

FCP de droit français

LAZARD CREDIT 2024

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : Ernst & Young et Autres

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	15
3. Rapport de gestion	16
4. Informations réglementaires	21
5. Certification du Commissaire aux Comptes	26
6. Comptes de l'exercice	30

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit 2024

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit 2024 - Part PC H-EUR
Code ISIN : FR0013399789
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 20/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : 31/12/2024

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (2 ans).

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,85%, sur un horizon de placement de 5 ans et neuf mois (soit plus précisément du 4 mars 2019 au 31 décembre 2024), en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des Etats, des entreprises et des institutions financières Investment Grade ou High Yield, et négociés en Euro en Dollar US ou en Livre Sterling. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés ou d'Etats. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour une détention jusqu'à leur maturité). Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre.

Lorsque progressivement, les obligations en portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations éligibles ;
- en titres de créances (échéance maximum 31 décembre 2024) ou d'instruments monétaires et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres High Yield (notés par les agences de notation, ou jugés équivalents selon l'analyse de la Société de Gestion). Le gérant pourra investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (Cocos Bonds) à hauteur de 15% maximum de l'actif net.

Les titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, le gérant pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

Dans la limite d'une fois l'actif du Fonds, le gérant peut utiliser des contrats à terme ou de change à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, uniquement en vue de couvrir le fonds contre le risque de change. Le FCP peut investir en OPC de toute classification respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. L'investissement en OPC est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Postérieurement au 31 décembre 2024, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du FCP sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le FCP sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le FCP de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.

Le FCP sera fermé à la souscription le 31 juillet 2019, après cut-off.

A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
2 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 060 €	9 330 €
	Rendement annuel moyen	-49,4%	-3,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 160 €	9 330 €
	Rendement annuel moyen	-8,5%	-3,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 030 €	10 670 €
	Rendement annuel moyen	0,3%	3,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 550 €	11 250 €
	Rendement annuel moyen	15,5%	6,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2018 - 14/04/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 2 ans

Coûts totaux	156 €	221 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,6%	1,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	43 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=C21

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit 2024

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit 2024 - Part PD H-EUR
Code ISIN : FR0013399797
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 20/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : 31/12/2024

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (2 ans).

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,85%, sur un horizon de placement de 5 ans et neuf mois (soit plus précisément du 4 mars 2019 au 31 décembre 2024), en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des Etats, des entreprises et des institutions financières Investment Grade ou High Yield, et négociés en Euro en Dollar US ou en Livre Sterling. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés ou d'Etats. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour une détention jusqu'à leur maturité). Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre.

Lorsque progressivement, les obligations en portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations éligibles ;
- en titres de créances (échéance maximum 31 décembre 2024) ou d'instruments monétaires et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres High Yield (notés par les agences de notation, ou jugés équivalents selon l'analyse de la Société de Gestion). Le gérant pourra investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (Cocos Bonds) à hauteur de 15% maximum de l'actif net.

Les titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, le gérant pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

Dans la limite d'une fois l'actif du Fonds, le gérant peut utiliser des contrats à terme ou de change à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, uniquement en vue de couvrir le fonds contre le risque de change. Le FCP peut investir en OPC de toute classification respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. L'investissement en OPC est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Postérieurement au 31 décembre 2024, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du FCP sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le FCP sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le FCP de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.

Le FCP sera fermé à la souscription le 31 juillet 2019, après cut-off.

A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
2 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 850 €	8 760 €
	Rendement annuel moyen	-51,5%	-6,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 830 €	8 760 €
	Rendement annuel moyen	-11,7%	-6,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990 €	10 230 €
	Rendement annuel moyen	-0,1%	1,1%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 900 €	10 440 €
	Rendement annuel moyen	9,0%	2,2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2016 - 14/11/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 2 ans

Coûts totaux	156 €	216 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,6%	1,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2% avant déduction des coûts et de 1,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	43 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=C22

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit 2024

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit 2024 - Part RC H-EUR
Code ISIN : FR0013399805
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 20/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : 31/12/2024

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (2 ans).

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,45%, sur un horizon de placement de 5 ans et neuf mois (soit plus précisément du 4 mars 2019 au 31 décembre 2024), en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des Etats, des entreprises et des institutions financières Investment Grade ou High Yield, et négociés en Euro en Dollar US ou en Livre Sterling. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés ou d'Etats. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour une détention jusqu'à leur maturité). Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre.

Lorsque progressivement, les obligations en portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations éligibles ;
- en titres de créances (échéance maximum 31 décembre 2024) ou d'instruments monétaires et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres High Yield (notés par les agences de notation, ou jugés équivalents selon l'analyse de la Société de Gestion). Le gérant pourra investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (Cocos Bonds) à hauteur de 15% maximum de l'actif net.

Les titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, le gérant pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

Dans la limite d'une fois l'actif du Fonds, le gérant peut utiliser des contrats à terme ou de change à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, uniquement en vue de couvrir le fonds contre le risque de change. Le FCP peut investir en OPC de toute classification respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. L'investissement en OPC est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Postérieurement au 31 décembre 2024, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du FCP sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le FCP sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le FCP de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.

Le FCP sera fermé à la souscription le 31 juillet 2019, après cut-off.

A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
2 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	4 980 €	9 260 €
	Rendement annuel moyen	-50,2%	-3,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 120 €	9 260 €
	Rendement annuel moyen	-8,8%	-3,8%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 030 €	10 280 €
	Rendement annuel moyen	0,3%	1,4%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 250 €	10 480 €
	Rendement annuel moyen	12,5%	2,4%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2015 - 14/11/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 2 ans

Coûts totaux	195 €	300 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,0%	1,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,9% avant déduction des coûts et de 1,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=C23

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Credit 2024

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Credit 2024 - Part RD H-EUR
Code ISIN : FR0013412525
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 20/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : 31/12/2024

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (2 ans).

Objectifs :

Obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion, annualisée, égale à 2,45%, sur un horizon de placement de 5 ans et neuf mois (soit plus précisément du 4 mars 2019 au 31 décembre 2024), en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des Etats, des entreprises et des institutions financières Investment Grade ou High Yield, et négociés en Euro en Dollar US ou en Livre Sterling. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés ou d'Etats. Le FCP n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour une détention jusqu'à leur maturité). Nonobstant, le gérant se laisse la liberté de gérer activement le portefeuille par la vente d'un titre, l'achat d'un nouveau titre.

Lorsque progressivement, les obligations en portefeuille arriveront à maturité et seront remboursées, le gérant pourra réinvestir :

- dans des obligations éligibles ;
- en titres de créances (échéance maximum 31 décembre 2024) ou d'instruments monétaires et jusqu'à 100% de l'actif du Fonds. Le Fonds peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres High Yield (notés par les agences de notation, ou jugés équivalents selon l'analyse de la Société de Gestion). Le gérant pourra investir dans les obligations convertibles contingentes Additional Tier 1 (Cocos Bonds) à hauteur de 15% maximum de l'actif net.

Les titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, le gérant pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. La fourchette de sensibilité sera 0/5,5.

Dans la limite d'une fois l'actif du Fonds, le gérant peut utiliser des contrats à terme ou de change à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, uniquement en vue de couvrir le fonds contre le risque de change. Le FCP peut investir en OPC de toute classification respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. L'investissement en OPC est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Postérieurement au 31 décembre 2024, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du FCP sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le FCP sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le FCP de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.

Le FCP sera fermé à la souscription le 31 juillet 2019, après cut-off.

A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Distribution et/ou Report
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :
2 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 910 €	8 870 €
	Rendement annuel moyen	-50,9%	-5,8%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 830 €	8 870 €
	Rendement annuel moyen	-11,7%	-5,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 980 €	10 170 €
	Rendement annuel moyen	-0,2%	0,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 900 €	10 340 €
	Rendement annuel moyen	9,0%	1,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2015 - 14/04/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 2 ans

Coûts totaux	195 €	298 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,0%	1,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3% avant déduction des coûts et de 0,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (2 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=C24

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT 2024** (code ISIN : FR0013399789) :

- Insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- Mise à jour du Règlement Taxonomie ;
- Modification rédactionnelle de la politique d'investissement dans le cadre de la mise à jour ESG/SFDR ;
- Suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- Acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts/actions et ou en montant (le cas échéant).

➤ **Date d'effet : 27/05/2022**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD CREDIT 2024** (code ISIN : FR0013399789) la décimalisation en millième de parts.

➤ **Date d'effet : 15/07/2022**

Le DICI du FCP **LAZARD CREDIT 2024** (code ISIN : FR0013399789) est passé au DIC PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1^{er} janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est :

- **Part PC H-EUR : -4.24%**
- **Part PD H-EUR : -4.24%**
- **Part RC H-EUR : -4,61%**
- **Part RD H-EUR : -4,61%**

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : **2.62%**

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

La croissance mondiale s'est essoufflée en 2022, sur fond de forte inflation. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %, soit un taux inférieur de moitié à celui observé en 2021 pendant le rebond consécutif à la pandémie. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières ont accentué les tensions inflationnistes préexistantes. Le choc énergétique a toutefois été moins violent qu'anticipé en Europe et certains des facteurs qui avaient alimenté la hausse des prix ont commencé à s'inverser. Les prix de l'énergie sont repartis à la baisse et la résorption des problèmes d'approvisionnement a permis un ralentissement de l'inflation des biens. En revanche, l'inflation des services est demeurée élevée et les marchés du travail globalement tendus, posant le risque que l'inflation s'installe à un niveau durablement supérieur à l'objectif des banques centrales. Les hausses de taux massives déjà réalisées seront-elles suffisantes pour ramener l'inflation à 2% ? Combien de temps l'activité peut-elle résister ?

Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +1,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. 4,5 millions d'emplois ont été créés en 2022, permettant une baisse du taux de chômage de 3,9% à 3,5%. Le salaire horaire a augmenté de +5,0% au cours des douze derniers mois. L'inflation a accéléré au premier semestre avant de ralentir au second, pour atteindre +7,1% sur un an en novembre 2022.

La Fed a augmenté son taux directeur de +425 points de base pour le porter dans la fourchette de 4,25%-4,50%, avec la séquence suivante : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, quatre hausses consécutives de +75 points de base entre juin et novembre et +50 points de base en décembre. En mai 2022, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin 2022, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre 2022.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, le PIB a augmenté de +2,3% entre le T3 2021 et le T3 2022. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,3% en Allemagne, +1,0% en France, +2,6% en Italie et +4,4% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 7,0% à 6,5%. L'inflation a nettement accéléré pour atteindre +9,2% sur un an en décembre 2022. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de +250 points de base, avec la séquence suivante : +50 points de base en juillet, deux hausses de +75 points de base en septembre et en octobre et +50 points de base en décembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 2,00%, le taux de refinancement de 0% à 2,50% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 2,75%.

En mars 2022, la BCE a annoncé la fin de son programme d'urgence (PEPP) et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (APP). En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP. En juillet 2022, la BCE a approuvé la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballage des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé qu'elle commencera à réduire son bilan à partir de début mars 2023, au rythme de 15 Mds d'EUR par mois jusqu'à la fin du T2 2023.

En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. L'activité a été pénalisée par les confinements et le ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté à 5,7%. L'inflation est restée modérée à +1,8% sur un an. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. A l'issue du 20^{ème} Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. La Commission nationale de la santé a annoncé la levée de la plupart des restrictions sanitaires en décembre 2022.

Marchés

2022 fut une année horrible sur les marchés, avec des performances très mauvaises sur la quasi-totalité des classes d'actifs.

Les marchés actions ont lourdement chuté en 2022. L'indice MSCI World en dollar a perdu 19,8%, sa pire année depuis 2008. Le S&P 500 en dollar a baissé de -19,4%, l'Euro Stoxx en euro de -14,4%, le Topix en yen de -5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -22,4%. Au sein des marchés actions, les valeurs cycliques ont mieux résisté que les valeurs de croissance.

Au premier trimestre, la perspective d'un resserrement monétaire plus important par les banques centrales, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la flambée des cours des matières premières ont causé une forte baisse des marchés.

Au deuxième trimestre, la baisse s'est amplifiée, le durcissement des politiques monétaires par les banques centrales, les confinements en Chine et la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont tenté un rebond, soutenus par l'idée que le cycle de resserrement monétaire des banques centrales approchait de son terme. Cette idée a finalement été battue en brèche par les discours des banquiers centraux lors de leur réunion annuelle à Jackson Hole, en août 2022, indiquant qu'une poursuite des hausses de taux était nécessaire pour juguler l'inflation. Cela a renforcé les craintes de récession et provoqué une rechute.

Au quatrième trimestre, les marchés actions ont enregistré une forte hausse. L'essentiel du rebond s'est fait aux mois d'octobre et novembre, les investisseurs anticipant à nouveau une inflexion des politiques monétaires ainsi qu'un rebond de la croissance chinoise. Le mouvement s'est inversé en décembre, à la suite du discours très dur de la BCE.

Les marchés obligataires ont également souffert en 2022. Le contexte d'inflation très élevée et l'adoption par les banques centrales de mesures ou de discours plus restrictifs ont entraîné une forte tension des taux souverains. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,51% à 3,87%, avec un pic à 4,24% le 24 octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand a terminé l'année au plus haut à 2,57%, contre un niveau de -0,18% fin 2021.

Les spreads de crédit des émetteurs privés européens se sont nettement écartés sur les compartiments investment grade et high yield. D'après les indices ICE Bank of America, les premiers sont passés de 98 à 159 points de base et les seconds de 331 à 498 points de base.

La remontée des taux d'intérêt et l'écartement des spreads ont provoqué des performances négatives sur tous les segments. Dans la zone euro, les obligations d'Etat ont baissé de -18,2%, les obligations investment grade de -13,9%, les obligations high yield de -11,2% et les obligations subordonnées financières de 13,0%. Les obligations de l'Etat américain à échéance 10 ans ont baissé de 14,9%.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de -5,8% contre le dollar et de -4,6% contre le franc suisse. Il s'est apprécié de +7,3% contre yen et de +5,2% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a augmenté de +8,7% en 2022. Le prix du baril de Brent est passé de 77 dollars à 85 dollars avec un pic à 128 dollars début mars.

POLITIQUE DE GESTION

JANVIER

Le crédit a souffert dans un contexte de hausse des taux (+19bp sur le 10 ans allemand) et de tension géopolitique autour de l'Ukraine. Toutes les classes d'actif sont dans le rouge impacté en plus d'un effet taux négatif par un écartement de spreads compris entre 7 bp pour l'investment Grade et 48bp pour les ATI en passant par +20 bp sur les hybrides corporates et +34bp sur le High Yield. Parmi les plus mauvaises performances, on note les ATI des pays périphériques (BBVA) ainsi que les sociétés EDF et Saipem impactés par leur profit warning respectifs. A l'opposé, l'hybride Accor profite d'un Omicron moins virulent que ce qu'on aurait pu craindre.

FEVRIER

Le crédit a été impacté dans un 1er temps par la hausse des taux et dans un 2nd temps par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les spreads se sont ainsi écartés de 40bp sur la partie Investment Grade, de 60bp sur les hybrides corporates et les ATI et de 72bp sur le High Yield. La légère montée des taux aura pénalisé l'Investment Grade qui pâtit de sa plus forte sensibilité au taux et fait quasiment jeu égal en termes de performances avec le HY et les ATI. Le portefeuille affiche une performance de -1.88%. Aucun émetteur n'est en performance positive. A l'opposé, les utilities sont en forte baisse (EDF, Naturgy et EDP) ainsi que Intesa Sanpaolo Vita.

MARS

Dans un contexte de forte tension sur les taux (+37bp sur le 10 ans allemand) ce sont les parties « risquées » du crédit qui s'en tirent le mieux, tirant profit de leur plus faible duration et de leur portage plus élevé. Ainsi, même si les spreads se sont resserrés sur toutes les classes d'actif (entre 19bp pour l'Investment Grade et 43bp sur le High Yield), seules les hybrides, le High Yield et les ATI ont enregistré une performance positive. Le portefeuille affiche une performance de +0,58% sur le mois et de -2.07% sur le trimestre. Les hybrides EDF sont portées par la rumeur de nationalisation de la société. Les hybrides Unibail et EDP progressent également. Saipem rebondit suite à l'annonce d'une augmentation de capital de 2Mds EUR. Enfin, les ATI BBVA et Unipol sont aussi en hausse. A contrario, l'hybride Arkema est en repli ainsi que PVH.

AVRIL

Le crédit est en baisse en avril impacté par des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations d'un resserrement monétaire rapide face à l'accélération des pressions inflationnistes. Les taux souverains ont fortement progressé (+30bp sur le 5 ans allemand) ayant ainsi une contribution négative sur le mois. De plus, les primes de risque se sont écartés sur toutes les classes d'actifs avec un mouvement plus marqué sur les compartiments le plus risqués (+59bp sur le High Yield, +55bp sur les ATI et +39bp sur les hybrides corporates).

Le portefeuille affiche une performance de -1.50% sur le mois. L'obligation Saipem 2023 est parmi les seuls papiers qui progressent légèrement porté par le prix du pétrole et des résultats qui commencent à se redresser. Les hybrides Accor, EDF et Volkswagen pâtissent le plus dans ce contexte de tension de taux.

MAI

Le crédit est encore en baisse en mai impacté par le discours plus dur de la BCE quant à la remontée des taux même si les spreads restent eux, relativement stables. Ainsi le high yield s'écarte le plus (+23bp) alors que les hybrides Investment grade se resserre de 9bp ainsi que les ATI. Le portefeuille affiche une performance de +16bp sur le mois, bénéficiant ainsi de sa faible sensibilité au taux. Parmi les meilleures performances, on trouve les hybrides VW, Accor et Solvay qui se reprennent de la baisse du mois précédent alors qu'à l'opposé, l'hybride Unibail, HBI et Caixa Geral de Depositos accuse un léger repli.

JUIN

Le crédit est impacté par d'une part par une hausse des taux (+ 21bp sur le 5 ans allemand) et d'autre part par un fort écartement des spreads dû aux craintes de récession, ce qui conduit toutes les classes d'actif dans le rouge. Les variations sont d'autant plus fortes que l'on a affaire à des classes d'actif high Beta comme le High yield (+172 bp), les ATI (+124bp) et les hybrides (entre +100bp et 72bp). Les obligations Investment Grade subissent de leur côté un écartement de spreads de +50bp. Peu de variations positives si ce n'est Corte Ingles qui a bénéficié d'un remboursement anticipé de la part de l'émetteur. A l'opposé, les dette hybrides sont impactées par la crainte d'un risque d'extension (Accor, VW, EDF, EDP).

L'hybride Unibail pâti davantage du fait de son appartenance au secteur immobilier qui souffre de la hausse des taux.

JUILLET

Le fonds enregistre une performance positive de +3.37% grâce à un environnement de taux plus favorable (baisse du 2 ans allemand de 20bp et du 10ans allemand de 52bp) provoquant un regain d'intérêt sur le crédit. Ainsi les spreads se resserrent de 73 bp sur le High Yield, de 51bp sur les ATI et de 30bp sur l'Investment Grade. Dans ce contexte, les hybrides high yield sont particulièrement en vedette dans le portefeuille avec notamment une forte progression d'Unibail, d'Accor et d'EDF, la dette de ce dernier profitant de la nationalisation de la société. Du côté financière, l'ATI BBVA progresse le plus. Pas de titres en baisse à déplorer sur le mois.

AOÛT

Le mois d'août a été marqué par le retour de l'attention sur l'inflation, avec comme conséquence une hausse de la volatilité sur les actifs obligataires après l'accalmie du mois de juillet. Dans ce contexte, le fonds enregistre une performance négative de -0.95%, impacté par la hausse de taux et l'écartement de spreads sur les financières (ATI +20bps, Tier 2 +8bps), partiellement compensé par un resserrement sur le high yield (-27bps). Côtés émetteurs, les hybrides d'EDF et les ATI de Intesa et BBVA affichent les plus mauvaises performances tandis que Hanesbrands et Solvay sont en tête des performances positives sur le mois.

SEPTEMBRE

Le fonds enregistre une performance de -2.25% impacté par une hausse des taux de +56bp sur le 2 ans allemand dû au ton plus agressif des banques centrales pour lutter contre l'inflation. Cet environnement s'est traduit également par un écartement des spreads de 88bp sur les ATI, de 71bp sur le High Yield et de 20bp sur l'Investment Grade. Dans le portefeuille, ce sont donc les subordonnées financières qui pâtissent le plus (Intesa San Paolo Vita, BBVA, Groupama, Erste Bank).

OCTOBRE

Le fonds enregistre une performance de +1.73% sur le mois malgré des taux toujours en hausse (+19bp sur le 2 ans allemand). Ce sont les resserrements de spreads, plus importants sur les partie high beta qui profitent au portefeuille (-69bp sur les ATI, -56bp sur le High Yield, -15bp sur les dettes hybrides et seulement -4bp sur les dettes Investment Grade). Dans ce contexte, les ATI BBVA, KBC, Groupama et Intesa enregistrent des gains compris entre 3 et 7%. L'hybride Naturgy bénéficie du remboursement de l'hybride call 2022 du même émetteur. A l'opposé, EDF pâtit de la production nucléaire à nouveau revue en baisse. PVH souffre de la baisse de la consommation aux US. Enfin, les hybrides Accor et Eurofins sont légèrement sous pression en raison de facteurs techniques.

NOVEMBRE

Le très fort rebond d'octobre des marchés Actions se poursuit et s'amplifie en novembre, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole et des matières premières en général, de la détente des taux longs ainsi que des publications de résultats trimestriels, plutôt satisfaisantes et parfois assorties de révisions en hausse. Dans ce contexte l'indice gagne 6,89% et le fonds (Part E) 6,68%, freiné par la sélection en technologie et santé. Somfy, grâce à l'offre d'achat dont le groupe fait l'objet, Just Eat Takeaway, avec le début de consolidation de son secteur, et ASML, dont la journée investisseuse confirme les bonnes perspectives, sont les premiers contributeurs positifs. AutoStore, qui souffre du retard de ses hausses de prix par rapport à celles de ses coûts, Roche, sur ses résultats mitigés ainsi que l'échec de son traitement contre Alzheimer, et MGI Digital sont les premiers contributeurs négatifs.

DECEMBRE

Le portefeuille est resté stable sur le mois puisque la hausse des taux provoquée par le discours plus agressif des banques centrales (+62bp sur le 2 ans allemand) a été compensée par des resserrements de spreads , les papiers courts étant recherchés. Ce sont les dettes hybrides corporate qui affichent les meilleures performances.

Parmi les plus fortes contributions, on note les ATI Caixa Geral de Depositos, Sabadell et Unipol . Côté High Yield , Hanesbrands et Orano sont en hausse. A l'opposé, les hybrides Unibail, SES et Naturgy sont en léger retrait ainsi que les ATI Banca Intesa et Avis suite à la baisse des prix des véhicules d'occasion aux Etats Unis.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	2 288 778,54	675 367,42
DANSKE BA 5.875% PERP EMTN		1 237 588,16
BANCO SANTANDER SA 6.75% PERP		1 217 685,00
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS 10.75% PERP		1 025 711,11
EL CORTE INGLES SA 3.0% 15-03-24		806 000,00
LIBERBANK SA 6.875% 14-03-27		700 000,00
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99		310 753,68
UNICREDIT SPA FIX PERP		300 000,00
SAIP FIN 3.75% 08-09-23 EMTN		247 340,75

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés : Néant.

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés : Néant.

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie** : Néant.

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace** : Néant.

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2022 en €	Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en €
205	20 102 615	29 964 115

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 848 796
Autres	61	28 469 324
Total	64	34 318 120

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Lazard Credit 2024

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Lazard Credit 2024,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Lazard Credit 2024 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



David Koestner

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	58 147 276,64	67 461 654,18
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	56 528 089,07	67 461 654,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 528 089,07	67 461 654,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 619 187,57	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 619 187,57	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	261 739,49	2 146 210,73
Liquidités	261 739,49	2 146 210,73
TOTAL DE L'ACTIF	58 409 016,13	69 607 864,91

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 673 488,92	66 932 175,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	91 863,46	
Report à nouveau (a)	204,61	135,30
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-480 903,26	251 190,74
Résultat de l'exercice (a,b)	2 094 567,52	2 372 434,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	58 379 221,25	69 555 936,04
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	29 794,88	51 928,87
Opérations de change à terme de devises		
Autres	29 794,88	51 928,87
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	58 409 016,13	69 607 864,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	943,51	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 387 501,65	2 892 740,70
Produits sur titres de créances	114 750,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 503 195,16	2 892 740,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	194,48	171,30
Autres charges financières		
TOTAL (2)	194,48	171,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 503 000,68	2 892 569,40
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	328 343,93	393 012,88
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 174 656,75	2 499 556,52
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-80 089,23	-127 121,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 094 567,52	2 372 434,90

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

o **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

o **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

o **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le Fonds, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Fonds. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscriptions / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat: du FCP versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement ;
- . honoraires des commissaires aux comptes ;

. publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions. Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net	RC H-EUR	0,800%	
		RD H-EUR	0,800%	
		PC H-EUR	0,400%	
		PD H-EUR	0,400%	
Frais de fonctionnement et autres	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, obligations convertibles, instruments assimilés, change	Néant
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RC H-EUR, RD H-EUR, PC H-EUR, PD HEUR	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H-EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	69 555 936,04	81 748 398,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)		
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 390 760,39	-13 071 111,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 434,61	417 390,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-513 385,49	-130 215,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 570 509,08	-948 940,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 830 092,87	740 416,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-740 416,21	-1 689 356,24
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-882 151,19	-959 141,70
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 174 656,75	2 499 556,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	58 379 221,25	69 555 936,04

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 528 089,07	96,83
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	56 528 089,07	96,83
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	56 528 089,07	96,83						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							261 739,49	0,45
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 114 577,11	1,91	351 326,69	0,60	12 037 278,53	20,62			43 024 906,74	73,70
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	261 739,49	0,45								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	29 794,88
TOTAL DES DETTES		29 794,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-29 794,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-2 366,783	-229 581,98
Solde net des souscriptions/rachats	-2 366,783	-229 581,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	46 223,178	
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-4 748,527	-5 214 051,36
Solde net des souscriptions/rachats	-4 748,527	-5 214 051,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21 639,473	
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-461,000	-466 591,71
Solde net des souscriptions/rachats	-461,000	-466 591,71
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 152,000	
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-13 681,476	-1 480 535,34
Solde net des souscriptions/rachats	-13 681,476	-1 480 535,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	110 361,552	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 38 075,55 0,83
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 105 979,36 0,43
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 81 684,51 0,43
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 102 604,51 0,83

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 619 187,57
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	1 619 187,57
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 619 187,57

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	204,61	135,30
Résultat	2 094 567,52	2 372 434,90
Total	2 094 772,13	2 372 570,20

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR		
Affectation		
Distribution	147 451,94	158 889,17
Report à nouveau de l'exercice	26,58	138,21
Capitalisation		
Total	147 478,52	159 027,38
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	46 223,178	48 589,961
Distribution unitaire	3,19	3,27
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	863 173,78	1 045 562,71
Total	863 173,78	1 045 562,71

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR		
Affectation		
Distribution	696 558,24	736 075,89
Report à nouveau de l'exercice	165,50	74,75
Capitalisation		
Total	696 723,74	736 150,64
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 152,000	19 613,000
Distribution unitaire	36,37	37,53
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	387 396,09	431 829,47
Total	387 396,09	431 829,47

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	91 863,46	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-480 903,26	251 190,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-389 039,80	251 190,74

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		18 504,58
Capitalisation	-19 558,64	
Total	-19 558,64	18 504,58

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-190 777,33	106 834,57
Total	-190 777,33	106 834,57

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		76 047,61
Capitalisation	-82 576,37	
Total	-82 576,37	76 047,61

	30/12/2022	31/12/2021
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-96 127,46	49 803,98
Total	-96 127,46	49 803,98

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	85 723 576,15	81 748 398,64	69 555 936,04	58 379 221,25
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR en EUR				
Actif net	6 266 166,94	5 696 395,91	5 054 492,88	4 438 417,58
Nombre de titres	59 407,741	54 161,536	48 589,961	46 223,178
Valeur liquidative unitaire	105,47	105,17	104,02	96,02
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,38	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,01	-0,14		-0,42
Distribution unitaire sur résultat	1,77	3,38	3,27	3,19
Crédit d'impôt unitaire				
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H-EUR en EUR				
Actif net	39 036 929,87	39 276 589,65	29 844 742,60	23 437 508,49
Nombre de titres	36 125,000	35 614,000	26 388,000	21 639,473
Valeur liquidative unitaire	1 080,60	1 102,84	1 130,99	1 083,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	-1,50	4,04	-8,81
Capitalisation unitaire sur résultat	27,18	39,38	39,62	39,88
Part LAZARD CREDIT 2024 PD H-EUR en EUR				
Actif net	22 700 312,63	21 897 677,64	20 785 053,26	18 731 453,98
Nombre de titres	21 007,000	20 439,000	19 613,000	19 152,000
Valeur liquidative unitaire	1 080,60	1 071,36	1 059,75	978,04
+/- values nettes unitaire non distribuées			3,87	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	-1,46		-4,31
Distribution unitaire sur résultat	27,18	38,56	37,53	36,37
Crédit d'impôt unitaire				
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR en EUR				
Actif net	17 720 166,71	14 877 735,44	13 871 647,30	11 771 841,20
Nombre de titres	164 524,738	135 891,489	124 043,028	110 361,552
Valeur liquidative unitaire	107,70	109,48	111,82	106,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,14	0,40	-0,87
Capitalisation unitaire sur résultat	2,36	3,50	3,48	3,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	1 000 000	1 005 921,64	1,73
TOTAL ALLEMAGNE			1 005 921,64	1,73
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK AG 6.5% PERP	EUR	1 200 000	1 183 770,86	2,03
TOTAL AUTRICHE			1 183 770,86	2,03
BELGIQUE				
KBC GROUPE SA FIX PERP EMTN	EUR	1 000 000	967 245,86	1,66
SOLVAY 4.25% PERP	EUR	1 700 000	1 728 566,29	2,95
TOTAL BELGIQUE			2 695 812,15	4,61
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.125% 18-01-29	EUR	800 000	836 826,30	1,43
BANCO DE BADELL 5.375% 12-12-28	EUR	1 500 000	1 498 349,59	2,57
BANCO SANTANDER SA 1.0% PERP	EUR	240 000	211 211,47	0,36
BANKIA SA 3.75% 15-02-29 EMTN	EUR	400 000	405 560,88	0,70
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 555 061,33	2,66
CAIXABANK SA 6.75% PERP	EUR	800 000	782 454,00	1,35
CELL 2.375% 16-01-24 EMTN	EUR	400 000	404 277,64	0,69
TOTAL ESPAGNE			5 693 741,21	9,76
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	1 000 000	958 027,18	1,64
PVH EX PHIL V 3.625% 15-07-24	EUR	1 000 000	1 006 112,93	1,72
TOTAL ETATS-UNIS			1 964 140,11	3,36
FRANCE				
ACCOR 4.375% PERP	EUR	1 900 000	1 833 473,45	3,15
ARKEMA 2.75% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 121 696,38	1,92
EDF 4.0% PERP	EUR	2 100 000	1 984 589,47	3,40
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	300 000	294 486,41	0,50
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	1 800 000	1 894 526,38	3,24
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	500 000	496 060,68	0,85
LOXAM 4.25% 15-04-24	EUR	600 000	606 824,00	1,03
ORANGE 5.25% PERP	EUR	1 700 000	1 790 347,78	3,07
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	700 000	725 069,30	1,24
SPIE 3.125% 22-03-24	EUR	1 100 000	1 114 577,11	1,91
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	1 700 000	1 682 253,16	2,88
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 900 000	1 613 718,15	2,77
TOTAL FRANCE			15 157 622,27	25,96
ITALIE				
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	1 020 000	996 549,92	1,71
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	1 250 000	1 278 124,14	2,19
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	800 000	776 453,83	1,33
INTE SP VITA SUB 4.75% PERP	EUR	1 700 000	1 652 709,96	2,83
LKQ ITAL BOND 3.875% 01-04-24	EUR	1 040 000	1 047 386,89	1,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAIP FIN 3.75% 08-09-23 EMTN	EUR	350 000	351 326,69	0,60
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	575 000	575 460,16	0,98
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 5.875% 04-03-29	EUR	700 000	742 309,73	1,27
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	1 670 000	1 717 509,90	2,95
TOTAL ITALIE			9 137 831,22	15,65
LUXEMBOURG				
EURO SCIE 4.875% PERP	EUR	1 030 000	1 058 496,85	1,82
HANE FINA LUX 3.5% 15-06-24	EUR	1 000 000	965 360,00	1,65
SOCIETE EUROPEENNE DES SATELLITES SA 5.625% PERP	EUR	1 300 000	1 327 291,10	2,27
TOTAL LUXEMBOURG			3 351 147,95	5,74
PAYS-BAS				
ASR NEDERLAND NV 5.0% PERP	EUR	1 110 000	1 112 834,61	1,91
DUFY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	1 030 000	1 002 474,97	1,71
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	EUR	2 100 000	2 086 048,23	3,57
NN GROUP NV 4.375% PERP EMTN	EUR	1 030 000	1 040 631,72	1,78
OI EUROPEAN GROUP BV 3.125% 15-11-24	EUR	1 250 000	1 216 483,33	2,09
TELEFONICA EUROPE BV 3.0% PERP	EUR	1 300 000	1 261 865,48	2,16
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	700 000	691 424,71	1,19
TEVA PHAR FIN 1.125% 15-10-24	EUR	1 100 000	1 022 797,33	1,76
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP	EUR	2 100 000	2 029 793,84	3,47
TOTAL PAYS-BAS			11 464 354,22	19,64
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 28-06-28 EMTN	EUR	1 600 000	1 641 174,36	2,81
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	2 000 000	2 025 976,33	3,47
TOTAL PORTUGAL			3 667 150,69	6,28
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDG FIN 4.125% 15-11-24	EUR	750 000	714 832,50	1,23
TOTAL ROYAUME-UNI			714 832,50	1,23
SUEDE				
VOLVO CAR AB 2.125% 02-04-24	EUR	500 000	491 764,25	0,84
TOTAL SUEDE			491 764,25	0,84
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			56 528 089,07	96,83
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			56 528 089,07	96,83
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	EUR	819	1 619 187,57	2,77
TOTAL FRANCE			1 619 187,57	2,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 619 187,57	2,77
TOTAL Organismes de placement collectif			1 619 187,57	2,77
Dettes			-29 794,88	-0,05
Comptes financiers			261 739,49	0,45
Actif net			58 379 221,25	100,00

Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR	EUR	19 152,000	978,04
Part LAZARD CREDIT 2024 RD H-EUR	EUR	46 223,178	96,02
Part LAZARD CREDIT 2024 RC H-EUR	EUR	110 361,552	106,66
Part LAZARD CREDIT 2024 PC H EUR	EUR	21 639,473	1 083,09

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part Lazard Credit 2024 Part RD H-EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	147 451,94	EUR	3,19	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	147 451,94	EUR	3,19	EUR

Décomposition du coupon : Part LAZARD CREDIT 2024 PD H EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	696 558,24	EUR	36,37	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	696 558,24	EUR	36,37	EUR